



# Commune de Susville

Mairie – 38350 Susville

Téléphone : 04 76 81 05 12 – Télécopie : 04 76 30 97 34

Courriel : [mairie.susville@orange.fr](mailto:mairie.susville@orange.fr)

## Procès-verbal

### Conseil Municipal du 06 avril 2021

Présents : Emile BUCH, Valérie CHALLON, Michel JEANNIN, Marijane GEISSLER, Lucie BALMET, Frédéric MAUGIRON, Elodie JODAR, Dominique PICAVEZ

Excusés : André VIALLET, pouvoir donné à Michel JEANNIN  
Fabrice FEUILLASSIER, pouvoir donné à Valérie CHALLON  
Michel PLEUCHOT, pouvoir donné à Marijane GEISSLER  
Michel MARTOIA, pouvoir donné à Elodie JODAR  
Nathalie COLONEL, pouvoir donné à Lucie BALMET  
Sandrine BOSCARO, pouvoir donné à Dominique PICAVEZ  
Patrick GUIGNIER, pouvoir donné à Frédéric MAUGIRON

-----  
Lecture du procès-verbal de la séance du 22 mars 2021 par le Maire.

Monsieur le Maire rappelle qu'étant donné les nouvelles mesures de confinement décrétées par le gouvernement, il a été décidé de réunir la moitié des membres du Conseil municipal, les autres donnant un pouvoir. Il remercie les élus pour leur compréhension et leur adaptation.

➤ ***Point sur le travail des commissions :***

- Commission jeunesse, sport, vie associative :

MPT : Travail finalisé sur le renouvellement de la convention de DSP avec la MPT. Mme CHALLON remercie tous les membres de la commission pour le travail fourni sur ce dossier.

Bibliothèque : il a été convenu avec la MPT que la bibliothèque municipale sera entièrement dissociée de la MPT (ligne téléphonique, copieur...).

Subventions 2021 : Attribution des subventions 2021 proposées et validées par la commission le 31 mars dernier.

Boulodrome : Un travail est à mener sur la mise à jour de la convention de gestion avec l'ESB.

Demande du trial pour une tenue de l'évènement fin août. Accordée sous réserves de l'évolution sanitaire.

L'espace Claire CHARLES est mis à disposition à titre gracieux à une association qui lutte contre l'isolement.

- Commission Information et communication :

Travaux en cours sur la « trame » du site.

Formation prévue le lundi 19 avril.

- Commission logement :

Un locataire à l'ancienne école Nantizon récemment rénové à compter du 9 avril 2021. Reste un logement vide à l'école HM.

- CCAS :

CCAS programmé le 09/04 à 09h00 en « demi-jauge » avec pouvoir.

- Commission école :

Ecole fermée pendant 3 semaines. Accueil d'une dizaine d'élèves « prioritaires » la semaine du 5 au 09 avril.

Prévision rentrée 2021 établie à 106 élèves à ce jour.

- Commission Santé :

Objectif septembre 2021 pour le club seniors. Plein de propositions et d'idées ont émergé lors de la dernière commission. A poursuivre

Projet « maison de santé » : Plein d'idées et de réflexions à mener également : recensement des besoins, travail sur le bâti...

- Commission urbanisme :

Un dossier de DP a été transmis à la CCM pour instruction.

Le PC du centre équestre a été déposé à la CCM.

- Travaux/forêt :

Un accord a été trouvé avec un propriétaire privé pour sortir du bois via sa parcelle.

De nbx panneaux de limitation à 50km/h ont été posés sur la commune.

Maçonnerie et « bouchage » de trous réalisés au magasin à charbon pour éviter les intrusions.

## **Le Conseil municipal a approuvé les délibérations suivantes :**

### **D 01 06042021 – Convention d'occupation du domaine public « Centre socio-culturel et sportif Georges Maugiron » avec l'association Maison Pour Tous**

Madame l'Adjointe en charge de la vie associative rappelle au Conseil municipal que la commune de Susville était liée à l'association MPT par une convention de délégation de service public pour la gestion et l'animation du centre socio-culturel et sportif Georges Maugiron arrivant à échéance le 31 mars 2021.

Elle indique que différents constats (évolution des missions de l'Association, évolution des relations entre la Commune et l'Association, prise en charge des dépenses liées au fonctionnement du centre socio-culturel et sportif Georges Maugiron par la seule commune de Susville alors que ce centre a un rayonnement intercommunal...) ont amené la municipalité à considérer que le système devait évoluer et que l'outil de la délégation de service public n'était plus opportun.

Après plusieurs allers-retours avec l'association, elle présente la version finalisée de cette convention.

Le Conseil municipal, **avec 13 voix pour et 2 voix contre**, valide cette convention et autorise le Maire à la signer pour la période du 1er avril 2021 au 31 août 2023. La redevance annuelle est fixée à 6 000 €.

### **D 02 06042021 – Attribution subventions aux associations 2021**

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide d'octroyer des subventions aux associations suivantes sur l'année 2021 :

A.C.C.A. (Association Communale de Chasse Agréée) :	300 €
Chorale de Pierre-Châtel :	80 €
Amicale boule de Susville :	400 €
OCCE (Office central de la coopération à l'école) :	116 €
Puits'art	400 €

**D 03 06042021 - Approbation du budget primitif 2021 du budget de l'eau**

Après présentation détaillée, le budget primitif 2021 du budget de l'eau est adopté, à l'unanimité.

Il est équilibré comme suit :

MAIRIE DE SUSVILLE - BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT - BP - 2021

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
<b>EXPLOITATION</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	111 123,18	119 622,07
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 8 498,89	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>119 622,07</b>	<b>119 622,07</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	45 512,15	46 425,60
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 74 467,33
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>45 512,15</b>	<b>120 892,93</b>
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>165 134,22</b>	<b>240 515,00</b>

**D 04 06042021 - Approbation du budget primitif 2021 du budget de la commune**

Après présentation détaillée, le budget primitif 2021 du budget de la commune est adopté, à l'unanimité.

Il est équilibré comme suit :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 384 351,59	1 305 157,44
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 79 194,15
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 384 351,59	1 384 351,59
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	307 992,69	351 579,38
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	5 500,00	128 476,91
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 166 563,60	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	480 056,29	480 056,29
<b>TOTAL</b>			
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 864 407,88	1 864 407,88

**Questions/informations diverses :**

- Aire de jeux – devis en attente – Courrier reçu d'une habitante avec des propositions sur ce dossier. Valérie va la recevoir.
- Achat livret « environnement » pour les scolaires – à voir combien – Elodie s'en occupe.
- Boulodrome : une « ligne » de participation financière à hauteur de 5000 € a été votée au dernier conseil communautaire. C'est une bonne chose mais la somme arrêtée ne peut être suffisante.
- SIAJ : La contribution annuelle de la commune versée au SIAJ doit être revue à la hausse en 2021 et le sera de nouveau en 2022.

*Séance levée à 21h00.*

*Rédaction : Perrine MUGNIER*

*Relecture : Emile BUCH.*